

**Utilisable en agriculture biologique\*, cet insecticide contient une matière active issue d'une bactérie existant dans la nature, le *Bacillus Thuringiensis*.** Son action est **ciblée et rapide** sur les chenilles de pyrale du buis. Il agit par **ingestion sur ces insectes** qui cessent immédiatement de s'alimenter et meurent ensuite en 2 à 3 jours. **Pratique avec ses sachets doses de granulés**, il s'utilise en pulvérisation sur le feuillage.

### COMMENT L'UTILISER ?

- En fonction des doses indiquées sur le tableau des usages et du volume à traiter, verser le contenu du ou des sachets et le volume d'eau correspondant dans le pulvérisateur.
- Agiter pour obtenir un mélange homogène.
- Pulvériser les 2 faces des feuilles en veillant à recouvrir complètement les parties du végétal à protéger.
- Renouveler l'application en cas de ré-infestation ou de lessivage par fortes pluies.

### QUAND L'UTILISER ?

J F M A M J J A S O N D

- S'utilise d'avril à octobre.
- **Pour les cultures comestibles, respectez un délai avant récolte de 5 jours.**

### TABLEAU DES USAGES - BACTOSPEINE DF JARDIN

(1 SACHET = 2,5 g)

Usages en traitement des parties aériennes	Dose d'emploi	Nb d'applications maximum
Arbres et arbustes, cultures florales et plantes vertes : chenilles phytophages (dont <b>pyrales du buis</b> , processionnaires du pin)	2,5 g/25m <sup>2</sup> (1 sachet pour 2,5L d'eau)	4
Artichaut, chou, concombre, melon, pois, laitue, poireau, tomate (dont aubergine), poivron : chenilles phytophages	2,5 g/25m <sup>2</sup> (1 sachet pour 2,5L d'eau)	8 (max. 3 par stade de développement)
Pêcher (dont abricotier) : chenilles foreuses des fruits, chenilles phytophages	2,5 g/25m <sup>2</sup> (1 sachet pour 2,5L d'eau)	10 (max. 5 par stade de développement)
Prunier : chenilles foreuses des fruits, insectes xylophages (Zeuzère)	2,5 g/25m <sup>2</sup> (1 sachet pour 2,5L d'eau)	10
Pommier (dont poirier, coignassier, nashi) : chenilles foreuses des fruits, chenilles phytophages, insectes xylophages (Zeuzère)	2,5 g/25m <sup>2</sup> (1 sachet pour 2,5L d'eau)	8
Olivier : Chenilles phytophages	2,5 g/50m <sup>2</sup> (1 sachet pour 5L d'eau)	3
Vigne : tordeuses de la grappe	2,5 g/33m <sup>2</sup> (1 sachet pour 3,3L d'eau)	6
Traitements généraux : chenilles phytophages	2,5 g/25m <sup>2</sup> (1 sachet pour 2,5L d'eau)	8

\*Conformément au règlement (CE) n°834/2007

CR2998 (52)